

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 649 02/07/1951

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 juillet 1951

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro  
1 août 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de huit mois, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Duchet (André), ouvrier d'art contractuel, dont le contrat arrivé à expiration est renouvelé pour une période d'égsale durée. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Paris seront délivrées à l'intéressé, qui voyagera accompagné de son épouse et de ses deux enfants (Groupe IV).